

ORTHODOXIE

N° 168 | | JUILLET 2018

BULLETIN DES VRAIS CHRÉTIENS ORTHODOXES (VCO) FRANCOPHONES

SOUS LA JURIDICTION DE L'ARCHEVÊQUE STEPHANE D'ATHÈNES,

PRIMAT DE TOUTE LA GRÈCE

ARCHIMANDRITE CASSIEN
FOYER ORTHODOXE
F 66500 CLARA

TÉLÉPHONE
04 11450010
0616804541

Nouvelles

Après le carême léger des apôtres, il ne me reste qu'à souhaiter une bonne fête des ceux qui ont tressé le chemin à suivre pour notre salut.

Vôtre en Christ,
archimandrite Cassien



TABLE DE MATIERE

- ❖ SERMON SUR LA FÊTE DES APÔTRES
- ❖ SUR LA SOLICITUDE DE DIEU
- ❖ LA FÊTE DE TOUSSAINT
- ❖ DISCOURS SUR LES TRÈS VÉNÉRÉES ET SAINTES ICÔNES
- ❖ A PROPOS DE LA MORT DU FRÈRE LÉON
- ❖ SAINT NICOLAS LE PÈLERIN ET FOL EN CHRIST
- ❖ PREMIER CONCILE ŒCUMENIQUE EN 325 A NICEE
- ❖ LE MONOTHÉLISME

Fidèles, à juste titre acclamons ceux qui nous ouvrent le royaume des cieux, Pierre, l'illustre roc sur lequel l'Eglise fut fondée, et Paul, son défenseur, qui prit le monde en ses filets; par eux l'univers fut illuminé par la foi en la sainte Trinité. Gloire à celui qui les a glorifiés, gloire à celui qui leur a donné ce pouvoir et nous accorde par eux la vie éternelle.

Matines, cathisme 1

SERMON SUR LA FÊTE DES APÔTRES PIERRE ET PAUL

saint Léon le Grand, pape de Rome

Tout l'univers, mes frères, prend part aux fêtes de l'Église; l'unité de la foi exige que l'on célèbre de tous côtés avec une joie commune les mystères qui ont été accomplis pour le salut de tous. Mais la fête de ce jour, outre la vénération générale qui lui est due par toute la terre, demande de nous et de notre cité des hommages tout particuliers. Dans ces lieux où les premiers des apôtres ont souffert une mort si glorieuse, nous devons, le jour de leur martyre, faire éclater notre allégresse et notre amour d'une manière plus grande que dans toutes les autres villes du monde. Ô Rome ! ce sont ces hommes illustres qui ont fait briller à tes yeux les lumières de l'Évangile; tu étais le centre de l'erreur, et par eux tu es devenue l'école de la vérité. Ils sont tes pères et tes véritables pasteurs; ils ont jeté sur ton sein les bases éternelles d'un royaume qui ne périra jamais; tu leur dois plus qu'aux hommes qui ont creusé les fondements de tes premières murailles, qu'à ces hommes dont l'un, celui qui t'a donné ton nom, rougit ton sol du sang de son frère. Ce sont ces glorieux apôtres qui t'ont donné cette gloire dont tu brilles maintenant; tu es la nation sainte, le peuple élu, la ville royale et sacerdotale. Le siège de saint Pierre t'a rendue la capitale de l'univers; et la religion divine a plus étendu ton empire que n'avait fait la puissance des princes de la terre. Quoique des victoires sans nombre aient porté au loin les limites de ta puissance, que la terre et la mer aient subi ton joug, cependant tu as fait plus de conquêtes avec la paix chrétienne que les armes à la main.

Dieu, dont la puissance est infinie, qui est également juste et bon, qui n'a jamais refusé sa miséricorde aux hommes, qui les a toujours comblés de bienfaits et qui les a assistés de ses grâces, afin qu'ils le connussent, a envoyé au monde son Verbe, qui lui est égal et co-éternel, par compassion pour leur aveuglement et le penchant qu'ils ont à faire le mal. Le Verbe s'est fait chair, et il a uni la nature divine à la nature humaine de telle sorte que l'abaissement de la divinité faisait la gloire de l'humanité. La divine Providence a étendu les limites de l'empire romain, afin que les effets de sa grâce ineffable se répandissent parmi tout l'univers. Dieu a réuni ainsi en une seule toutes les nations de la terre; cette unité convenait à ses desseins; il devait être plus facile de prêcher l'Évangile à l'univers quand tous les empires, n'en formant plus qu'un seul, seraient soumis aux lois d'une seule ville. Mais cette ville, qui ne connaissait point l'auteur de sa puissance, tandis qu'elle commandait à tous les peuples du monde, pliait sous le joug des erreurs de toutes les nations, et elle croyait avoir beaucoup de religion parce qu'elle accueillait avec avidité toutes les folies qui désolaient le monde; aussi, plus les liens avec lesquels le démon la tenait enchaînée étaient solides, plus la liberté que Jésus Christ lui a donnée doit paraître miraculeuse.

Lorsque les douze apôtres eurent reçu du saint Esprit le don des langues et qu'ils se partagèrent l'univers pour y propager la parole divine, Pierre, le prince des apôtres, eut en partage la capitale de l'empire romain, afin que cette lumière de la vérité qui devait éclairer tout le genre humain, étant placée au centre de l'univers, répandît plus aisément ses rayons de tous côtés. Y avait-il quelque nation au monde dont il n'y eût alors des hommes dans cette ville, ou qui ignorât ce que Rome avait appris ? C'était donc là qu'il fallait terrasser la philosophie ! c'était là qu'il fallait détruire les vains mensonges de la sagesse humaine ! là qu'il fallait renverser le culte des démons ! là enfin qu'il fallait anéantir l'impiété de toutes les erreurs sacrilèges, puisque dans cette ville toutes les superstitions et toutes les erreurs étaient réunies !

Bienheureux Pierre, vous ne craignez pas de venir dans cette grande cité, tandis que l'apôtre Paul, votre compagnon de gloire et de travaux, donne ses soins à l'organisation d'autres églises; vous entrez dans cette forêt remplie de bêtes féroces; vous marchez sur cet océan tumultueux avec plus de constance que sur la mer; vous ne tremblez point à l'aspect de cette maîtresse du monde, vous qui fûtes saisi de crainte, dans la maison de Caïphe, à la voix d'une simple servante. Est-ce que la tyrannie de Claude et la férocité de Néron étaient moins à craindre que le jugement de Pilate ou que la méchanceté des Juifs ? Mais votre amour surpassait vos craintes; vous ne pensâtes point devoir céder à la terreur alors que vous travailliez au salut de ceux que vous aviez pris en affection. Vous prîtes le sentiment de cette charité intrépide, lorsque vous donnâtes des témoignages d'un amour sincère à votre maître, qui vous interrogea par trois fois

et qui vous confia la garde de son troupeau, en vous recommandant de lui faire part de la même nourriture dont vous aviez été nourri vous-même.

Les miracles que vous aviez opérés, la grâce dont vous étiez comblé et l'épreuve que vous aviez faite de vos vertus, augmentaient votre confiance. Vous aviez déjà instruit les Juifs, qui avaient cru; vous aviez déjà fondé l'Église d'Antioche, où le nom de chrétiens fut donné aux premiers fidèles; vous aviez déjà prêché l'Évangile dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bythinie, et vous ne doutiez plus du succès de votre ouvrage et du temps qui vous restait pour l'accomplir, lorsque vous faisiez entrer l'étendard de la croix de Jésus Christ dans les murs de la cité romaine, où la gloire de votre martyre et l'honneur de votre dignité vous attendaient, selon les décrets de la Providence.



Paul, votre collègue à l'apostolat, ce vaisseau d'élection, cet illustre docteur des Gentils, accourut alors et vint partager vos travaux dans cette ville où la pudeur, l'innocence et la liberté étaient aux abois sous la tyrannie du cruel Néron, dont la rage, excitée par toutes les mauvaises passions, en vint à cet excès de folie de soulever le premier contre le nom chrétien les fureurs d'une persécution générale, comme s'il eût prétendu anéantir la grâce de Dieu en massacrant les saints. L'un des plus grands bienfaits de cette grâce est que le mépris de cette vie temporelle nous ouvre la porte des félicités éternelles. La mort des saints du Seigneur est précieuse devant ses yeux. La religion fondée sur la croix de Jésus Christ, et cimentée de son sang, ne peut être ébranlée par les supplices les plus cruels. Les persécutions, loin d'abattre l'Église, la font briller d'une nouvelle splendeur : le champ du Seigneur produit alors au contraire une plus riche moisson, tous les grains qui tombent renaissent multipliés. Les milliers de martyrs qui reçurent les palmes du triomphe prouvent d'une glorieuse manière combien se multiplièrent ces deux illustres grains de la semence divine; ces dignes émus les des glorieux apôtres entourèrent notre cité d'une vaste ceinture de tombeaux qui couronnent son front comme un diadème composé de perles précieuses.

Nous devons nous réjouir, mes frères, d'une si puissante protection, nous fortifier dans la foi et nous encourager à la patience par leur exemple; mais la fête des bienheureux apôtres doit encore exciter notre joie; Dieu les a choisis entre tous les membres de son Église, et il en a fait les yeux mystiques du corps dont Jésus Christ est la tête. Nous ne devons établir aucune différence entre leurs mérites et leurs vertus qui sont inénarrables. Leur élection, leurs travaux et leur mort les rendent tous deux parfaitement égaux. Notre propre expérience nous l'a appris, mes frères, et nos ancêtres nous l'ont confirmé : la protection de ces deux illustres patrons nous sera d'un grand secours pour obtenir les grâces de la Divinité dans les traverses de cette vie éphémère; car, si nous sommes accablés par le poids de nos propres péchés, les mérites des bienheureux apôtres nous soutiennent et nous fortifient par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, qui forme, avec le Père et le saint Esprit, une seule puissance et une seule divinité dans les siècles des siècles. Amen.

SUR LA SOLLICITUDE DE DIEU

saint Pierre Chrysologe (sermon 69)

Est-ce que tu penses que le cœur mortel est capable de comprendre la grandeur de la charité que le Seigneur nous porte ? Est-ce que tu penses que l'esprit qui est écrasé par le poids du corps terrestre comprend et sent l'amour divin à notre égard ? Car tout ce qui dans le ciel luit, brille et respandit en fait d'ornementation, tout ce qui sur la terre embaume dans les fleurs, a de la saveur dans les fruits, tout ce qui nous réjouit dans les animaux a été fait pour que nous l'aimions, pour que tout cela soit affecté à notre service. Mais bien que ce soit de grandes choses, elles sont trop petites pour être pour nous un signe de l'amour divin à notre endroit. Les principautés dans les cieux, les puissances célestes, les dominations sublimes militent en notre faveur, remplissant leur devoir en montant la garde sans se lasser. Mais ces choses sont encore trop infimes et insignifiantes pour nous faire comprendre l'intérêt que Dieu nous porte; elles sont d'autant plus négligeables que la créature est inférieure au Créateur. Le Dieu dont on ne peut contempler le visage, qui échappe à la vue, que les sens ne peuvent appréhender, qui est inaccessible à l'esprit, qui ne peut être connu pleinement par la parole, combien de fois, avec quelle insistance, de combien de façons diverses, ne s'est-Il pas adapté à nos différents blocages ? Comme Il se prête à la communion humaine, comme il s'abandonne à la familiarité humaine, quand Il nous rend participants de sa prise de décision, et quand, voulant châtier le monde, Il nous avertit de l'imminence du déluge; et quand Il place tout l'univers, sous sa garde, dans la semence minuscule de l'arche. Quand il vient vers Abraham comme hôte, invité, Il avance avec courtoisie, ne repousse pas ce qu'on lui offre, accepte les mets comme s'Il était affamé et exténué, et comme s'Il souffrait de la solitude, Il reçoit et accepte la compagnie humaine. Il en est résulté que les membres morts du vieillard sont revenus à la vie aussitôt, que les viscères rabougris de la vieille stérile se sont assainis, et que la nature ensevelie dans un cadavre vivant, s'étant réveillée, a ressuscité son auteur, et, une fois le temps de la génération passé, en a engendré plusieurs par un seul qu'elle croyait son créateur. Pour Moïse, un Dieu igné se met en forme de boule dans le buisson. Il discute ensuite avec son esclave de ce qu'il y a à faire, s'affaire à différents prodiges en Egypte, et se manifeste au moindre signe de celui qui Lui est asservi. Il inflige des fléaux, ou les annule. Et la grandeur qu'il possédait dans la mer, à quel point Il l'a donnée à l'homme, le service obséquieux de l'onde vengeresse le démontre, lorsque, l'abîme asséché, elle fléchit devant les pieux, et les vagues s'étant solidifiées, elle prépare un mur, dressant ainsi un rempart pour ceux qui devaient être libérés; et de toute la force de sa nature, elle reflue pour triompher d'un ennemi très cruel. Et, partageant la vie de camp des Israélites dans une étonnante camaraderie, Il frappe un grand nombre de peuples tantôt par la foudre, tantôt par la grêle. Il les abat parfois au seul son de la trompette, pour que sans conflit, sans blessures, Il dirige vers la victoire les armées qu'Il précède. Il a exaucé les désirs et les vœux de chacun en particulier, a répondu sans retard aux interrogations. Il a révélé des secrets, a prédit les événements à venir, et a fait trouver ce que l'on recherchait. Il a accordé le règne, a donné la prospérité, a modéré les pluies, a rendu les terres fertiles. Il a honoré les époux par une progéniture abondante.

Mais Il a considéré que ce serait bien peu de chose de montrer son affection envers nous en faisant prospérer nos entreprises, s'Il ne nous aidait pas dans nos calamités. Après toutes ces choses, Il entre, pauvre, dans son monde, gît dans un berceau comme homme, implore par son vagissement. Il demande, Il exige la piété que Lui-même t'a accordée. Le Père de tous se sert de toi comme parent; Celui à qui toute grandeur est soumise se soumet à toi; Il a craint Celui que craint ce qui est à craindre. Il a fui Celui auprès de qui tous viennent chercher un refuge. L'Arbitre du ciel est un hôte dans les maisons des pécheurs. Il se repait de pains celui qui pait tout le monde. A quoi bon en dire davantage ? Le Père tout-puissant est retenu par le temps; le fondateur de la terre comparait devant le tribunal humain. Il est jugé Celui qui accorde libéralement à l'humanité le pardon; Il est puni Celui qui donne et restitue la vie. La Résurrection de tous est ensevelie, pour que l'esprit abâtardi de l'homme, et son intelligence paresseuse ait dans la mort de Dieu la preuve de l'amour que Dieu lui porte, s'il n'avait pas encore compris, senti la charité de Dieu envers lui par les nombreux bienfaits de Dieu précités. Celui donc qui a fait l'être, qui a donné de vivre, a enseigné aussi à prier, parce qu'Il a voulu tout disposer Celui qui a voulu être supplié par sa prière à Lui.

Notre Père qui es aux cieux. Voici, ô homme, que, par ta voix, Il t'adopte comme fils pour te faire cohéritier avec Lui de Dieu Père, quand Il dit : *Notre Père*. Ce qui était une faveur, Il a voulu en faire un droit, d'après cette parole : *Et à tous ceux qui L'ont reçu, Il a donné le pouvoir d'être fils de Dieu*. Et pourtant Il commande qu'on le dise, pour que l'adoption filiale soit due à la générosité de Celui qui donne plutôt qu'à la témérité de la présomption. *Qui es aux cieux*. Non qu'Il ne soit pas sur la terre, mais c'est parce qu'Il veut que toi qui invoques déjà ton Père céleste, tu tendes et te diriges vers la nature céleste, pour que notre vie réponde à une telle génération, et de peur ne dégénèrent les mœurs terrestres que la nature céleste a données et octroyées. *Que ton nom soit sanctifié*. Non qu'Il ait besoin d'être sanctifié par ta prière le nom qui te sanctifie, mais parce que tu as reçu du nom du Christ le nom de chrétien. Mais puisque par le nom du Christ, tu es appelé chrétien, il te faut demander que, par tes actions, ce nom soit sanctifié et soit honoré en toi. Car comme le bon renom des vertus concourt à la glorification du nom, ainsi l'infamie de celui qui fait le mal rejaillit de façon injurieuse sur le nom, comme le dit l'Apôtre : *Le nom de Dieu à cause de vous est blasphémé chez les Gentils*. Et en toute vérité, mes fils, le gentil déroge à ce qu'exige l'honneur de la foi toutes les fois qu'il voit le chrétien vivre autrement qu'il professe et dit. *Que ton règne vienne*. Non pour qu'advienne à Dieu un règne qu'Il détient depuis toujours, mais tu demandes qu'il arrive à toi, toi qui ne le possèdes pas, et pour que tu perçoives ce que dans son affection Dieu t'a promis, quand Il a dit : *Venez les bénis de mon Père, recevez le royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde*. Venez, bénis ! Il n'a pas dit : Venons ! Il a dit recevez, Il n'a pas dit recevons ! Que personne ne s'étonne si même celui qui n'est pas encore né l'appelle Père. Car si Jean exulte, si Jacob lutte avec quelqu'un dans le sein de sa mère, que celui qui a la prudence nécessaire estime ce que peut la nature divine, si la conception humaine peut tant par Dieu.

LA FÊTE DE TOUSSAINT

Le dimanche après la sainte Pentecôte, nous célébrons la fête de Toussaint. C'est pour ainsi dire la récolte de ce que le Christ a semé et que l'Esprit saint a récolté. C'est la fête de tous ceux qui ont été sauvés et sanctifiés.

Au sens strict, les saints, ce sont ceux que l'Église a canonisés, reconnus comme saints et que nous pouvons donc vénérer sans hésitation. Pourtant, il y a une infinité de saints non-canonisés et ignorés, que Dieu seul connaît. Eux aussi sont célébrés aujourd'hui, sans compter tous ceux qui seront sauvés par la miséricorde divine et qui seront donc également sanctifiés.

Dans toutes les couches de la société, à toute époque, il y a eu des saints, depuis le roi jusqu'au mendiant, des hommes et des femmes, des enfants et des vieillards. Partout dans le monde, les fleurs de la sainteté ont fleuri, à travers tous les âges et jusqu'à la fin des temps.

Dans l'Église, on distingue plusieurs catégories de saints : prophètes, apôtres, hiérarques, martyrs, moines, anagyres, etc...

Un saint, c'est quelqu'un qui s'est purifié pendant sa vie et qui a été déifié, parfois au dernier moment de la vie, comme les martyrs. Tous, nous sommes appelés à la sainteté mais tous n'y arrivent pas et espèrent donc être sauvés par la miséricorde de Dieu et par les prières de l'Église. Au dernier Jugement sera manifesté qui en fera partie.

La sainteté, c'est la restauration de notre nature d'avant la chute au paradis, et ensuite la sanctification que nos premiers parents avaient ratée par leur désobéissance, mais qu'ils ont finalement atteinte par la pénitence en dehors d'Eden. Ils y seraient arrivés sans labeur, mais à cause de la chute, il leur a fallu des efforts pour se relever : «A la sueur de ton front tu gagneras ton pain», et le pain quotidien et le pain substantiel. Tous les saints sont passés par là et leurs *Vies* relatent les peines et exploits qu'ils ont endurés.

C'est donc leurs victoires que nous fêtons aujourd'hui. Que le Seigneur nous rende dignes d'en faire partie, de ces 144000 élus, qu'il a choisis de toutes les tribus et de toutes les nations !

« Il y avait une grande foule, que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple, et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'agneau, revêtus de robes blanches, et des palmes dans leurs mains.» (Apo 7,9)

a. Cassien

Le bienheureux Germain, patriarche de Constantinople, discours sur les très vénérées et saintes icônes

Gardant la bonne tradition des célèbres apôtres et des six vénérables conciles, nous adorons une Trinité consubstantielle, Père, Fils et Esprit saint, unique divinité, pouvoir et puissance, en laquelle nous avons été baptisés et nous avons cru.

Ensuite nous confessons l'existence selon la chair sur terre de l'un de la sainte Trinité notre Seigneur Jésus Christ, le vrai Dieu, proclamant sa naissance du Père avant les siècles, confessant en même temps sa naissance dans les derniers temps, pour le salut de notre race, de l'immaculée et vraiment Mère de Dieu, qu'il a maintenue dans sa virginité après l'enfantement par l'immutabilité propre de la divinité : car nous la vénérons et la glorifions pour être devenue l'Enfantrice de Dieu; par le culte même que nous lui adressons ayant confiance qu'elle est notre défense et notre protection ...

De plus nous vénérons et honorons comme digne et authentiques amis de Dieu ceux qui lui ont plu depuis le début, prophètes, apôtres, martyrs, pères selon l'enseignement du grand docteur et évêque Basile, qui déclare : «L'honneur décerné à nos compagnons de servitude donne la preuve de nos bons sentiments à l'égard du Maître commun.

Au sujet des icônes nous dirons ceci : fixant le regard sur la représentation – pour en parler en premier – de celui qui s'est fait homme pour notre rachat, le vrai Dieu, nous sommes frappés d'une grande stupeur nous rappelant avec respect l'incarnation de Dieu sur terre dans le (Christ) selon la miséricorde infinie de (Dieu). En formant aussi l'image de celle qui la engendré, notre Souveraine pure et toujours vierge Mère de Dieu, au-delà de toute imagination, nous l'imaginons comme demeure très sainte de Dieu, elle seule qui a paru sur terre toute sainte pour avoir reçu la grâce de devenir Mère de Dieu et avoir dépassé aux cieux les êtres spirituels par nature.

Quant à ceux qui se sont montrés serviteurs de Dieu par des bonnes oeuvres et des actes de piété, en représentant leur icônes nous concevons leur opposition irréductible à l'ennemi invisible : tout en vivant dans un corps mortel, ils ont vaincu l'ennemi et confondu le diable, après avoir éteint les passions de la chair et par le détachement du sang (versé) dans le combat pour la vérité, avoir étouffé leur erreur en s'exposant eux-mêmes. Tournant en effet le regard vers l'image de chaque saint, nous n'adressons par de culte à la planchette ou aux couleurs mais nous destinons l'honneur à l'empreinte pieuse qui apparaît : par référence à ce mot de l'Apôtre : «quoique absent de corps, je suis présent en esprit», c'est par la foi que nous adressons ce culte aux saints eux-mêmes. Nous ne disons pas les (honorer) comme dieux, même si nous les honorons comme tels, mais comme saints du Dieu très haut et jouissant auprès de lui d'un grand crédit, car nous en retirons toute sorte de miracles par l'invocation de notre Dieu qui comporte l'énoncé de leur nom.

Un ancien raconta qu'un frère voulant quitter le monde, et en était empêché par sa mère. Mais il ne quittait pas son idée et disait à sa mère : «Je veux sauver mon âme.» Bref, après bien des résistances, voyant qu'elle ne pouvait s'opposer à son désir, sa mère le laissa faire. Mais devenu moine, il passa son temps dans l'insouciance. Sa mère vint à mourir. Lui-même, peu de temps après, tomba très gravement malade. Il eut alors une extase et fut ravi jusqu'au lieu du jugement où il trouva sa mère parmi les condamnés. Celle-ci s'étonna de le voir et lui dit : «Quoi donc, mon enfant ? On t'a donc condamné toi aussi à venir ici ? Mais qu'as-tu fait des paroles où tu me disais que tu voulais sauver ton âme ?» Et lui rougissait en l'écoutant; muet de douleur, il ne pouvait répondre à sa mère. La miséricorde du Seigneur fit qu'après cette vision, le frère fut guéri et remis de sa maladie. Alors, réfléchissant sur le caractère miraculeux de cette vision, il s'enferma et s'appliqua à méditer sur son salut. Il fit pénitence et pleura les fautes qu'il avait commises auparavant dans sa négligence. Sa componction était si grande, que lorsqu'on l'invitait à se détendre un peu, de peur que l'excès de ses larmes ne lui causât quelque dommage, il refusait d'être consolé et disait : «Si je n'ai pas pu supporter le reproche de ma mère, comment, au jour du jugement supporterai-je ma honte en présence du Christ et de ses saints anges ?»

LE DIMANCHE DE PAQUES ET A PROPOS DE LA MORT DU FRÈRE LÉON

Soeurs et Mères, ¹

Le jour présent, qui ramène le souvenir de la résurrection du Christ, m'engage sans doute à vous entretenir de ce sujet. Mais le décès, aussi soudain que non préparé, de notre frère Léon, surnommé Monomaque, me contraint de parler à votre charité du départ de l'âme. Que la mort soudaine survenue à notre frère et que la présente instruction gravent dans vos coeurs la pensée de la mort, afin qu'elle vous tire du sommeil de la négligence et vous excite aux bonnes oeuvres, vous qui en êtes à attendre pour jamais ce frère, dont la subite disparition vous jette dans la frayeur.

Vous le savez, mes soeurs, vous l'avez vu de vos yeux, vous l'aviez pour commensal et pour compagnon de route : vous faisiez ensemble la traversée de la vie. Voici que soudain a soufflé la tempête de la mort qui sépare l'âme du corps; elle a livré le corps aux profondeurs de la terre; elle a exposé l'âme à être trouvée non préparée. C'est ce qui m'attriste le plus.

Mourir, pour l'homme, c'est la loi de nature et la sentence du Seigneur, qui justifie celui qui est éloigné du péché, pour l'envoyer dans le monde éternel et l'adapter harmonieusement à la vie future. Mais mourir sans être prêt, et se trouver pris au dépourvu en ce qui concerne l'affaire de son salut, c'est là une coupable négligence de la volonté et du jugement. Voilà ce que n'aurait pas dû faire celui dont nous parlons : car il est inadmissible, pour quiconque vit en chrétien, de se négliger à ce point durant le temps de la pleine santé physique : il faut rester vigilant dans la pratique des vertus, recourir à la confession, s'abstenir d'habitudes perverses. Le navigateur, même sur une mer calme, rame activement et se hâte d'approcher des parages du port, de crainte qu'un vent violent se levant soudain et le surprenant au large, il ne soit submergé sous l'énormité des vagues sans fin. Ainsi doit agir chacune d'entre vous, tant que vous vivez en ce monde et que vous êtes mêlées à lui.

L'homme bien portant, dont le corps est en bon état grâce à l'équilibre de tous les éléments, jouit de cette sérénité qui est due aussi à l'absence des infirmités et au jeu naturel de



¹ lettre adressée aux moniales du monastère impérial du Christ Sauveur Philanthrope à Constantinople.

l'activité. Il doit donc, tant qu'il est bien portant et qu'il fait route en ce monde, ne pas cesser de ramer, c'est-à-dire persévérer dans les efforts exigés par la pratique des commandements du Seigneur et tendre à une vertu plus parfaite. Or, de même que les navigateurs, avec leurs rames en mains, fendent les flots et font avancer la navire, ainsi l'homme doit pratiquer sans cesse les bonnes oeuvres et passer le temps de sa vie dans la justice. Qu'il s'efforce de consacrer ses jours de santé à la contrition et à la confession de ses fautes; si la maladie ou une mort subite le surprend, il se trouve ainsi dans le port du salut. En effet, le pénitent, qui confesse ses péchés tant que sa santé est florissante, entre à l'intérieur du port et n'a plus rien à redouter ni des infirmités ni de la mort : il sait que si la maladie survient, elle profitera à son âme en l'humiliant. Car si, au temps où le corps avait assez de forces pour produire un acte de péché, on n'a point donné à ses membres la liberté d'exécuter le mal, mais que l'on se soit abstenu de toute activité mauvaise, combien plus s'humiliera-t-on quand le corps sera affaibli et rendra-t-on à Dieu de sincères actions de grâces pour le bienfait de la maladie ! Et si c'est la mort qui survient, eh bien ! elle transporte cet homme dans l'éternel repos vers lequel il tendait par l'effort de sa vertueuse conduite. Aussi y a-t-il de la joie dans le ciel pour la repentance de l'homme et pour le décès de celui qui quitte cette vie avec une âme bien prête. De même que des parents unis par la loi des alliances suivent l'un des leurs dans les progrès de sa gloire et dans son ascension vers les honneurs, pour se réjouir de l'éclat qui en rejaillit sur eux, de même les anges, à titre de frères, se réjouissent de notre conversion et des progrès de nos âmes.

C'est ainsi que le pénitent obtient la rémission de ses péchés et mérite le royaume céleste : il est toujours prêt pour l'heure de son départ.

Mais si, plein de vie et de santé, l'homme passe son temps dans le péché, s'il s'attarde dans les préoccupations de ce monde, alors il coule des jours vides et vains, il s'assoupit, il dort. Qu'une maladie terrible ou la mort subite le saisisse, son âme est prise à l'improviste dans un misérable état d'éloignement de Dieu. Comme un pilote endormi, quand son navire heurte soudain un écueil, est englouti et submergé, ainsi l'homme qui, bien portant, n'a nul souci de repentir et de confession, se laisse emporter par une fin inopinée et dans une mort éternelle. Rien de plus amer pour le criminel sous le coup d'une sentence de condamnation, que de se voir jeté de prison en prison; intolérable sera de même le châtiment de celui qui s'en va de cette vie sans être prêt.

En conséquence, justement effrayées par la mort subite de notre frère, restons vigilantes tant que nous sommes en vie; soyons fidèles au service de Dieu par la pénitence, la confession, l'aumône, les pieuses réunions dans les églises : afin que, semblables aux vierges sages, nous soyons trouvées dignes d'accompagner le Seigneur. Mais si nous consacrons notre vie à des amusements, à des futilités, aux soucis terrestres, alors, porteuses de lampes éteintes en pleine obscurité – symboles de nos âmes –, nous demeurerons hors de la chambre nuptiale parce que nous n'étions pas prêtes. Pour avertir les vierges, une clameur s'éleva au milieu de la nuit : celles qui étaient prêtes entrèrent dans la salle des noces; celles qui ne l'étaient pas furent laissées hors des portes closes.

Vers nous aussi, sournoisement et sans crier gare, la mort s'avance. Celles qui portent dans leur âme l'huile de la pénitence et de la confession partageront l'héritage du Christ et entreront dans son royaume. Mais celles qui par leur paresse ou leur négligence cheminaient loin de la voie du salut entendront de la bouche du Sauveur cette terrible parole : «Je ne vous connais point.» (Mt 25,12)

Plaise à Dieu, mes chères soeurs, que nulle d'entre vous ne reçoive pareille réponse, mais que vous soyez toutes trouvées dignes d'être associées au Christ en récompense d'une vie vertueuse et de votre application à agir pour la gloire de Dieu, à qui appartient toute gloire pour l'éternité. Amen.

Métropolitain Théolepte de Philadelphie

LA CONFESSION :

LE SERVICE «APRES VENTE»

a. Cassien

SAINT NICOLAS LE PÈLERIN ET FOL EN CHRIST

(+ 1094)

Saint Nicolas le Pèlerin est né à Steiri de Béotie en Grèce en 1075. Ses parents étaient de pauvres fermiers qui ne lui ont pas donné d'éducation. Quand il avait huit ans, sa mère l'envoya devenir berger. Mais il n'a pas vécu longtemps comme berger, parce qu'un jour il a soudainement entendu «Kyrie Eleison», qu'il a ensuite commencé à dire de façon répétitive. Sa répétition constante de cette phrase lui a apporté des conflits et des agressions dans des environs, et il a subi beaucoup d'oppression. Même sa mère l'a puni pour ça. C'est pour cela il est considéré comme un fol en Christ.

Quand il avait douze ans, en 1087, sa mère l'a expulsé de la maison et lui a dit de ne jamais revenir. Il a donc décidé d'aller jusqu'au Mont Helicon où il a trouvé une grotte pour y habiter. Dans la grotte, il rencontra un ours qui y habitait, mais il prit sa croix et dit à l'ours : «Je t'ordonne au nom de Jésus Christ de ne plus jamais revenir en ce lieu.» L'ours est ensuite parti et n'est jamais revenu, alors que Nicholas vivait là et a survécu grâce aux plantes. Peu de temps après, il rencontra un certain moine qui vint à lui en l'appelant par son nom et qui lui enseigna la base de la vie monastique.

Pensant que son fils était possédé par un démon, la mère a payé des hommes pour aller chercher son fils. Quand ils l'ont trouvé, ils l'ont emmené au monastère de Hosios Loukas à Boeotia en 1088. Là, les moines essayèrent de l'exorciser de démons, mais Nicolas répétait «Kyrie Eleison». Incapables de faire quoi que ce soit, ils l'ont libéré.

De retour à la maison de sa mère, il prit une hache, une scie et un couteau et gravit la montagne où il fit des croix à partir des troncs d'arbres, les plaçant à la croisée des chemins et dans des endroits inaccessibles. Il a essayé de persuader son frère Georges de suivre le même chemin que lui, mais il ne l'a pas fait.

Pendant quelques années, c'est ainsi que Nicholas a passé sa vie, et partout où il allait, tout le monde pensait qu'il était fou. Puis, par une révélation divine, il partit en pèlerinage à Rome. En 1092, il arriva à Nafaktos où il rencontra un moine nommé Barthélemy, qui l'accompagna lors de son voyage en Italie. À Otranto, il a accompli un miracle en aidant un navire à arriver au port qui, pendant de nombreux jours, est resté égaré à cause des vents forts.

Il a traversé de nombreuses régions d'Italie, prêchant la parole du Seigneur, chantant «Kyrie Eleison» et accomplissant des miracles. Quand il est arrivé dans la ville de Taranto en criant «Kyrie Eleison» et «Repentez-vous», l'évêque de la ville était en colère et a demandé à des gens de le battre cruellement.

Partant de là, il arriva dans la ville de Trani à moitié morte et portant une croix en chantant «Kyrie Eleison», et l'évêque l'y accueillit. Avant sa mort, il a miraculeusement changé l'eau en vin doux. Il s'est endormi le 2 juin 1094.



PREMIER CONCILE OECUMENIQUE EN 325 A NICEE



Osius de retour auprès de Constantin, le détrompa des impressions qu'on lui avait données en faveur d'Arius, et lui conseilla d'assembler un autre concile, où l'on fût plus en état de faire cesser les divisions de l'Église d'Orient touchant l'arianisme et la célébration de la fête de Pâques, qu'on ne l'avait été dans celui d'Alexandrie. Saint Alexandre lui donna le même conseil, et Rufin dit nettement que ce prince en assemblea un à Nicée de l'avis des évêques. Ce prince écrivit donc de tous côtés aux évêques des lettres très respectueuses, par lesquelles il les pria de se rendre promptement à Nicée, métropole de Bithynie. Il leur marquait le jour auquel ils devaient s'y trouver; et afin qu'ils le pussent commodément, il leur fit fournir les voitures et tout ce qui était nécessaire pour ce voyage, tant pour eux-mêmes que pour ceux qu'ils amèneraient avec eux.

Le concile se tint sous le consulat de Paulin et de Julien, le dix-neuvième jour de juin de l'an 325, sur la fin de la dix-neuvième année du règne de Constantin. Ceux qui tenaient le premier rang parmi les ministres des Églises de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, se trouvèrent à cette assemblée. On y vit des évêques et des prêtres de Syrie, de Cilicie, de Phénicie, d'Arabie, de Palestine, d'Égypte, de Thèbes, de Libye, de Mésopotamie, du Pont, de la Galatie, de la Pamphylie, de la Cappadoce, de la Phrygie, de la Thrace, de la Macédoine, de l'Achaïe, de l'Épire, un de Perse, un de Scythie, un d'Espagne. L'évêque de la ville impériale, c'est-à-dire de Rome, ne put y venir à cause de son grand âge; mais il y envoya des légats. Le nombre des évêques fut, selon saint Athanase, de 318. Celui des prêtres, des diacres, des acolytes et d'autres personnes qui accompagnaient les évêques, était infini. Les principaux d'entre les évêques étaient Osius de Cordoue, saint Alexandre d'Alexandrie, saint Eustathe d'Antioche, saint Macaire de Jérusalem, Cécilien de Carthage, qui fut le seul de l'Afrique présent à concile, saint Paphnuce, de la haute Thébaidé, saint Potamon d'Héraclée, tous deux du nombre des confesseurs; Euphratien de Balanée dans la Syrie, saint Paul de Néocésarée sur l'Euphrate, à qui on avait brûlé les nerfs avec un fer chaud dans la persécution de Licinius, saint Jacques de Nisibe dans la Mésopotamie, saint Amphion d'Épiphanie, qui avait aussi confessé Jésus Christ dans les persécutions précédentes, Léonce de Césarée en Cappadoce, saint Basile d'Amasée, saint Mélèce de Sébastopole, Longien de Néocésarée, saint Hypace de Gangres en Paphlagonie, saint Alexandre de Byzance, Protogone de Sardique dans la Dace, Alexandre de Thessalonique, et quelques autres dont nous lisons les éloges dans les écrits de saint Athanase, de saint Hilaire, de saint Grégoire de Nazianze, de Théodoret, de Rufin, de Gélase de Cyzique, de Socrate et de Sozomène. Mais parmi ces grandes lumières de l'Église, il se trouva des évêques qui appuyèrent le parti de l'erreur, particulièrement Eusèbe de Nicomédie, Théognis ou Théogène de Nicée, Patrophile de Scythopolis, Maris de Chalcédoine, et Narcisse de Néroniade.

Jusque-là on n'avait pas vu dans l'Église une assemblée si nombreuse, et on n'avait pas même eu la liberté d'assembler les évêques de toutes les parties du monde alors connues, tant il y avait à craindre pour leur vie de la part des persécuteurs. Mais sous le règne de Constantin, l'occasion était favorable : ce prince avait donné la paix à l'Église, et son empire s'étendait dans toutes les parties du monde où la religion chrétienne était établie. Les évêques en profitèrent; et afin qu'il ne fût pas nécessaire d'assembler plusieurs conciles en différentes provinces, pour maintenir la pureté de la foi contre l'impiété arienne, ils en tinrent un général à Nicée, qui fut un triomphe de Jésus Christ sur les tyrans qui avaient voulu étouffer l'Église.

Les légats du pape saint Sylvestre y présidèrent, ainsi que dans les trois conciles généraux qui suivirent celui-ci, comme le reconnurent de bonne foi les Orientaux, assemblés à Constantinople en 552.

C'est pour cela qu'Osius, qui avait l'honneur de représenter la personne du pape, et d'être son légat, avec les deux prêtres Vite et Vincent, est nommé le premier dans les souscriptions du concile de Nicée, et mis par Socrate à la tête des évêques qui y assistèrent. Quelques-uns néanmoins ont cru que saint Eustathe d'Antioche avait présidé à ce concile, fondés sur ce que plusieurs anciens l'appellent le premier du concile, le chef des évêques assemblés à Nicée, et que, selon Théodoret, il était assis le premier du côté droit dans l'assemblée, et qu'il harangua Constantin. Mais ce dernier fait n'est pas sûr, et il y a de bonnes raisons de croire que ce fut Eusèbe de Césarée qui porta la parole à ce prince. Quant aux qualités de chef des évêques, de premier du concile, on pouvait les donner à saint Eustathe, soit à cause du mérite de sa personne, soit à cause de la dignité de son siège, qui, étant un des trônes apostoliques, lui donnait droit aux premières places.

Il se trouva aussi au concile des hommes habiles dans l'art de disputer, pour aider à disposer les matières. Plusieurs évêques, qui regardaient le concile comme un tribunal établi pour décider leurs affaires particulières, présentèrent à l'empereur des mémoires contenant le sujet de leurs plaintes. Ce prince remit l'examen de toutes leurs requêtes à un certain jour; et quand il fut arrivé, il leur dit : «Vous ne devez pas être jugés par les hommes, puisque Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger nous-mêmes; remettez à son jugement vos différends, et unissez-vous pour vous appliquer à décider ce qui regarde la foi.» Alors il brûla tous ces mémoires en leur présence, ajoutant avec serment qu'il n'en avait pas lu un seul; parce que les fautes des évêques ne devaient pas être publiées sans nécessité, de peur de scandaliser le peuple. Il marqua ensuite le jour auquel on commencerait à examiner les difficultés qui occasionnaient le concile. En attendant que ce jour arrivât, les évêques tinrent entre eux plusieurs conférences, où ils agitèrent les questions de la foi, n'osant rien déterminer sur une affaire d'aussi grande importance, qu'avec beaucoup de maturité et de précaution. Ils faisaient souvent venir Arius à ces assemblées; car l'empereur avait ordonné qu'il se trouvât au concile. Il y eut un grand nombre d'évêques qui acquirent de la réputation dans ces disputes, et qui se firent connaître de l'empereur et de la cour. Athanase, diacre de l'église d'Alexandrie, qui, quoiqu'encore jeune, était honoré très particulièrement de saint Alexandre, son évêque, eut dès lors la principale part dans cette importante affaire. Quelques philosophes se mêlèrent dans ces conférences, les uns par curiosité, pour savoir quelle était notre doctrine et la matière dont il s'agissait; les autres par haine pour notre religion, qui faisait perdre crédit à la leur, et par le désir d'augmenter le feu de la division et du schisme parmi les chrétiens. Un d'entre eux, se confiant dans la force de son éloquence, était tous les jours aux mains avec les évêques, et quelques raisons qu'ils alléguassent contre lui, il trouvait toujours le moyen de les éluder par ses subtilités et ses artifices. Un saint vieillard qui était du nombre des confesseurs, mais très simple de son naturel, et peu instruit dans les sciences humaines, voyant que ce philosophe insultait aux hiérarques, demanda permission de parler. Les moins sérieux qui connaissaient le vieillard, s'en moquèrent, les plus graves craignirent qu'il ne se rendît ridicule. Toutefois, comme il persistait à vouloir parler, on le lui permit, et il commença en ces termes : «Au nom de Jésus-Christ, écoutez moi, philosophe, il n'y a qu'un Dieu qui a fait le ciel et la terre. Il a créé les choses visibles et invisibles par la vertu de son Verbe, et les a affermies par la sanctification de son esprit. Ce Verbe, que nous appelons le Fils, ayant eu pitié de l'égaré des hommes, est né d'une Vierge, a vécu parmi les hommes, et a souffert la mort pour les en délivrer. Il viendra un jour pour être le juge de toutes nos actions. Nous croyons simplement toutes ces choses. N'entreprenez point inutilement de combattre des vérités qui ne peuvent être comprises que par la foi, et ne vous informez point de la manière dont elles ont pu être accomplies. Répondez-moi seulement, si vous croyez.» Le philosophe, surpris de ce discours, répondit : «Je crois,» et remercia le vieillard de l'avoir vaincu. Il conseilla à ses disciples de suivre son exemple, protestant qu'il avait été excité par une inspiration divine à embrasser la foi de Jésus Christ. Les autres philosophes en devinrent plus modérés, et le bruit que leurs disputes avaient excité cessa.

Constantin, qui s'était rendu de Nicomédie à Nicée, à la nouvelle de l'arrivée des hiérarques, voulut avoir part à leurs délibérations. Le jour marqué pour la décision de toutes les questions, les évêques se rendirent dans la grande salle du palais, où ils s'assirent selon leur rang, sur des sièges qui leur avaient été préparés, attendant avec gravité et modestie l'arrivée de ce prince. Dès qu'ils entendirent le signal, ils se levèrent; et à l'heure même il entra, revêtu de sa pourpre et tout couvert d'or et de diamants, accompagné, non de ses gardes ordinaires, mais seulement de ses ministres qui étaient chrétiens. Il passa au milieu des évêques, jusqu'au haut de l'assemblée, où il demeura debout, jusqu'à ce que les évêques l'eussent prié de s'asseoir, et après leur en avoir demandé la permission, il s'assit sur un petit siège d'or, et aussitôt tous s'assirent après lui, par son ordre. En même temps, l'évêque qui occupait la première place du côté, se leva et prononça un discours adressé à l'empereur, où il rendait grâce à Dieu des bienfaits dont il avait comblé ce prince. Quand cet évêque eut achevé de parler, et qu'il se fut assis, toute l'assemblée demeura dans le silence, les yeux arrêtés sur l'empereur. Alors il les regarda tous d'un air gai et agréable, et s'étant un peu recueilli en lui-même, il leur dit d'un ton doux et modéré, sans se

lever, qu'il n'avait rien tant souhaité que de les voir assemblés en un même lieu; mais qu'il regardait les contestations qui s'étaient élevées dans l'Église comme plus dangereuses que les guerres qu'on avait excitées dans ses États. «Faites donc, leur dit-il, chers ministres de Dieu, fidèles serviteurs du Sauveur de tous les hommes, que la paix et la concorde mettent fin à vos contestations. Vous ferez en cela une chose très agréable à Dieu, et qui me sera très avantageuse.» Il ajouta, selon Théodoret, mais peut-être en une autre occasion, que, n'y ayant plus personne qui osât attaquer les chrétiens, on ne pouvait voir sans douleur qu'ils se combattissent eux-mêmes et se rendissent la raillerie de leurs ennemis; surtout, leurs contestations étant touchant des matières sur lesquelles ils avaient les instructions du saint Esprit dans les Écritures : «Car les livres des Évangiles et des apôtres, leur dit-il, et les oracles des anciens prophètes, enseignent clairement ce qu'il faut croire de la Divinité. C'est de ces livres inspirés de Dieu que l'on doit tirer des témoignages et l'explication des points qui sont contestés.» Constantin ayant parlé de la sorte en latin, et un interprète ayant expliqué son discours en grec, il permit aux présidents du concile de traiter les questions qui troublaient le repos de l'Église.

On commença par celle d'Arius. Cet hérésiarque, qui était présent, avança les mêmes blasphèmes, dont nous avons parlé ailleurs, et soutint, à la face de tout le concile et en présence de l'empereur, que le Fils de Dieu est né de rien, qu'il y a eu un temps où il n'était pas, et que par son libre arbitre il pouvait se porter au vice ou à la vertu. Les évêques, entre autres Marcel d'Ancyre, le combattirent fortement. Saint Athanase, qui n'était encore que diacre, découvrit avec une pénétration merveilleuse toutes ses fourberies et tous ses artifices. Il résista aussi avec force à Eusèbe de Nicomédie, à Théognis de Nicée et à Maris de Chalcédoine, qui prenaient le parti d'Arius. Eusèbe, voyant cet hérésiarque confondu en toutes manières, témoigna beaucoup d'empressement pour le sauver; il envoya diverses personnes à Constantin, pour intercéder en sa faveur, dans la crainte qu'il avait, non seulement de le voir condamné, mais d'être déposé lui-même. Il avait tout lieu de l'appréhender, depuis qu'on avait lu dans le concile une de ses lettres, qui le convainquait manifestement de blasphème, et découvrait la cabale du parti. L'indignation qu'elle excita fit qu'on la déchira devant tout le monde, et son auteur fut couvert de confusion. Eusèbe y disait entre autres choses, que si l'on reconnaissait le Fils de Dieu incréé, il faudrait aussi le reconnaître consubstantiel au Père. C'était apparemment sa lettre à Paulin de Tyr, où il dit la même chose, quoiqu'en d'autres termes. Les autres partisans d'Arius voulaient aussi le défendre : mais à peine avaient-ils commencé à parler qu'ils se combattaient eux-mêmes et se faisaient condamner de tout le monde; ils demeuraient interdits, voyant l'absurdité de leur hérésie, et confessaient par leur silence la confusion qu'ils avaient de se trouver engagés dans de si mauvais sentiments. Les évêques, ayant détruit tous les termes qu'ils avaient inventés, expliquèrent contre eux la saine doctrine de l'Église. Constantin, spectateur de toutes ces disputes, les écoutait avec beaucoup de patience, s'appliquant attentivement aux propositions que l'on faisait de part et d'autre; et appuyant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, il tâchait de réunir ceux qui s'échauffaient le plus dans la dispute. Il parlait à chacun d'eux avec une égale bonté, se servant de la langue grecque, dont il avait quelque connaissance. Il gagnait les uns par la force de ses raisons, les autres par la douceur de ses remontrances, pour les amener tous à l'union. Mais il laissa à tous une liberté entière de décider ce qu'ils voulaient, et chacun d'eux embrassa la vérité volontairement et librement.

Le désir de faire autoriser les erreurs d'Arius porta ceux qui en étaient les défenseurs à dresser une profession de foi qui les contenait, et à la présenter au concile. Mais aussitôt qu'elle fut lue, on la mit en pièces, en la nommant fautive et illégitime, il s'excita un grand bruit contre ceux qui l'avaient composée, et tout le monde les accusa de trahir la vérité. Le concile, voulant détruire les termes impies dont ils s'étaient servis, et établir la foi catholique, dit que le Fils était de Dieu. Les eusébiens, croyant que cette façon de parler appuyait leur erreur, se disaient l'un à l'autre : «Accordons-le, puisque cela nous est commun avec lui, car il est écrit : *Il n'y a qu'un Dieu de qui est tout* (I Cor 8,6). Et encore : *Je fais toutes choses nouvelles; et tout est de Dieu* (II Cor 5,17-18).» Mais les évêques, voyant leur artifice, exprimèrent la même chose en des termes plus clairs, et dirent que le Fils était de la substance de Dieu et de la substance du Père, ce qui ne convient à aucune créature. Il est vrai néanmoins de dire qu'elles sont de Dieu, puisqu'il en est l'auteur; mais le Verbe seul est du Père et de la substance du Père. Le concile, croyant qu'il était nécessaire d'établir diverses prérogatives du Fils, demanda au petit nombre des eusébiens s'ils confessaient que le Fils est la vertu du Père, son unique sagesse, son image éternelle, qui lui est semblable en tout; immuable, subsistant toujours en lui, enfin vrai Dieu. Ils n'osèrent contredire ouvertement, de peur d'être convaincus. Mais on s'aperçut qu'ils se parlaient tout bas et se faisaient signe des yeux; que ces termes de *semblable* et *toujours* et en *lui*, et le nom de *vertu*, n'avaient rien qui ne pût convenir aux hommes : nous pouvons, disaient-ils, accorder ces termes : celui de *semblable*, parce qu'il est écrit que l'homme est l'image et la gloire de Dieu (I Cor 11,7); celui de *toujours*, parce qu'il est écrit : Car nous qui vivons, sommes toujours (II Cor 4,11); en *lui*, parce qu'il est dit : *En lui nous sommes, et nous avons la vie*

et le mouvement (Ac 17,18); la vertu, parce qu'il est parlé de plusieurs vertus (I Cor 12,10); et ailleurs la chenille et le hanneton sont appelés vertus et la grande vertu (Joel 11,25), et il y a d'autres vertus célestes; car il est dit (Ps 45,12) : *Le Seigneur des vertus est avec nous*. Enfin, quand ils diront que le Fils est vrai Dieu, nous n'en serons point choqués, car il l'est vraiment, puisqu'il l'a été fait.

Le concile, voyant leur dissimulation et leur mauvaise foi, rassembla toutes les expressions de l'Écriture à l'égard du Fils, comme celles qui l'appellent splendeur, fontaine, fleuve, figure de la substance, lumière, qui disent qu'il n'est qu'un avec son Père, et les renferma toutes sous le seul mot de *Consubstantiel*, se servant du terme grec *omoousion*, qui marque que le Fils n'est pas seulement semblable au Père, mais si semblable, qu'il est une même chose, une même substance avec le Père, et qu'il en est inséparable; en sorte que le Père et lui ne sont qu'un (Jn 10,30), comme il le dit lui-même : le Verbe est toujours dans le Père, et le Père dans le Verbe, comme la splendeur est à l'égard du soleil. Voilà pourquoi les Pères de Nicée après en avoir longtemps délibéré, s'arrêtèrent au mot *Consubstantiel*, comme nous l'apprend saint Athanase, qui y fut présent et qui y tint l'un des premiers rangs. Ils eurent encore une autre raison d'user de ce terme; car ayant vu par la lettre d'Eusèbe de Nicomédie, qu'on avait lue en plein concile, que cet évêque trouvait un grand inconvénient à reconnaître le Fils increé, à cause qu'il faudrait aussi avouer qu'il est de la même substance que le Père, ils se servirent contre lui de l'épée qu'il avait tirée lui-même.

Tous les évêques agréèrent de coeur et de bouche le terme de *Consubstantiel*, et ils en firent un décret solennel d'un consentement unanime. Il y en eut qui le rejetèrent avec raillerie, sous prétexte qu'il ne se trouvait point dans l'Écriture, et qu'il renfermait de mauvais sens, car, disaient-ils, ce qui est consubstantiel ou de même substance qu'un autre, en vient de trois manières : ou par division, ou par écoulement, ou par production : par production, comme la plante de la racine; par écoulement, comme les enfants des pères; par division, comme deux ou trois coupes d'une seule masse d'or. Ils soutenaient que le Fils ne procède de son Père en aucune de ces manières. Il se fit diverses demandes et diverses réponses pour examiner ces sens qu'ils donnaient au terme de *Consubstantiel*; mais le concile, rejetant tous les mauvais sens qu'ils prétendaient y trouver, l'expliqua si bien, que l'empereur lui-même comprit qu'il n'exprimait aucune idée corporelle, qu'il ne signifiait aucune division de la substance du Père absolument immatérielle et spirituelle, et qu'il fallait l'entendre d'une manière divine et ineffable. On fit voir encore qu'il y avait de l'injustice de leur part à rejeter le terme de *Consubstantiel*, sous prétexte qu'il n'est pas dans l'Écriture, eux qui employaient tant de mots qui n'y sont point, comme lorsqu'ils disaient que le Fils de Dieu est tiré du néant, et n'a pas toujours été. Le concile ajouta que le terme de *Consubstantiel* n'était pas nouveau; que les deux saints Denys, l'un évêque de Rome, l'autre d'Alexandrie, s'en étaient servis environ cent trente ans auparavant, pour condamner ceux qui disaient que le Fils est l'ouvrage du Père, et non pas qu'il lui est consubstantiel. Eusèbe de Césarée, qui s'était d'abord opposé à ce terme, le reçut, et avoua que d'anciens évêques et de savants écrivains en avaient usé pour expliquer la divinité du Père et du Fils. Les partisans d'Arius objectèrent que le mot de *Consubstantiel* avait été rejeté comme impropre par le concile d'Antioche contre Paul de Samosate. Mais c'est que Paul, en disant que le Fils est consubstantiel au Père, ôtait la propriété et la distinction des personnes en Dieu, le Fils n'étant selon lui que le Père même. Il prenait encore ce terme d'une manière grossière, prétendant que de ce que le Verbe était consubstantiel au Père, il s'ensuivait que la substance divine était coupée comme en deux parties, dont l'une était le Père et l'autre le Fils; qu'ainsi il y avait eu quelque substance divine antérieure au Père et au Fils, qui a été ensuite partagée en deux. Il était donc question contre Paul de Samosate, de marquer clairement la distinction des personnes, et que le Fils était de la substance du Père, sans que cette substance ait été divisée, comme on divise une pièce de métal en plusieurs parties. C'est pourquoi les Pères du concile d'Antioche décidèrent qu'au lieu de dire que le Fils est consubstantiel à son Père, dans le sens de Paul de Samosate, on dirait qu'il est d'une semblable substance; le mot de semblable marquant clairement la distinction; mais ils s'appliquèrent en même temps à montrer contre cet hérésiarque, que le Fils était avant toutes choses, et qu'étant Verbe il s'était fait chair.

Les Pères du concile de Nicée ayant ainsi levé toutes les difficultés que les ariens formaient contre le mot de *Consubstantiel*, qui fut toujours depuis pour eux un terme redoutable, en choisirent encore quelques autres qu'ils jugèrent les plus propres à exprimer la foi catholique, et en composèrent le Symbole. Osius fut commis pour le dresser, et Hermogènes, depuis évêque de Césarée en Cappadoce, pour l'écrire et le réciter dans le concile. Il fut conçu en ces termes :

«Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, Créateur de toutes choses visibles et invisibles; et en un seul Seigneur Jésus Christ, Fils seul-engendré de Dieu, engendré du Père, c'est-à-dire, de la substance du Père. Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu; engendré et non créé, consubstantiel au Père; par qui toutes choses ont été faites au ciel et en la terre. Qui, pour nous autres hommes et pour notre salut, est descendu des cieus, s'est incarné et s'est fait homme; a souffert, est

ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivants et les morts. Nous croyons aussi au saint Esprit. Quant à ceux qui disent : il y a eu un temps où il n'était pas; et il n'était pas avant d'être engendré, et il a été tiré du néant; ou qui prétendent que le Fils de Dieu est d'une autre hypostase, ou d'une autre substance, ou muable, ou altérable, la sainte Église catholique et apostolique leur dit anathème.»

Ce grand et invincible Symbole, comme le qualifie saint Basile (*Ep.* 81), seul capable de ruiner toutes sortes d'impiétés, a servi dans la suite de rempart contre tous les efforts du démon, et de rocher contre lequel toutes les vagues de l'hérésie se sont brisées et réduites en écume. Il n'y a dans ce Symbole qu'un seul mot touchant le saint Esprit, parce que jusqu'alors il ne s'était élevé aucune dispute, ni aucune hérésie sur ce point; mais le peu qu'on y en lit, établit suffisamment sa divinité; puisque, selon la remarque de saint Basile (*Ep.* 90), on lui rend dans ce Symbole le même honneur et la même adoration qu'au Père et au Fils.

Tous les évêques du concile souscrivirent à ce Symbole, excepté un petit nombre d'ariens. D'abord il y en eut dix-sept qui refusèrent de l'approuver; ensuite ils se réduisirent à cinq, Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, Théonas et Second de Libye. Eusèbe de Césarée, qui la veille avait combattu le terme de *Consubstantiel*, l'approuva et souscrivit au Symbole. Il écrivit même à son Église pour apprendre à son peuple les motifs de sa signature, et lui envoya deux Symboles; l'un qu'il avait dressé lui-même, et auquel il assure que le concile n'eut rien à ajouter que le terme de *Consubstantiel*; l'autre du concile avec l'explication de ce terme. Des cinq opposants, trois cédèrent à la crainte d'être bannis, Eusèbe de Nicomédie, Théognis et Maris : car la définition du concile ayant été portée à Constantin, ce prince, reconnaissant que ce consentement unanime de tant d'évêques était l'ouvrage de Dieu, la reçut avec respect, et menaça d'exil ceux qui refuseraient d'y souscrire. On dit même qu'il avait donné un ordre de bannir Eusèbe de Nicomédie et Théognis; mais il est certain que cet ordre ne fut exécuté qu'après le concile, et à une autre occasion. Eusèbe de Nicomédie ne souscrivit qu'à la persuasion de Constantia, soeur de l'empereur, et il confessa de bouche la foi de l'Église sans l'avoir dans le cœur; ce qui parut en ce qu'en souscrivant, il distingua la profession de foi de l'anathème qui était à la fin; persuadé, comme il le disait, qu'Arius n'était pas tel que les Pères le croyaient, en ayant une connaissance plus particulière par ses lettres et par ses conversations. Philostorge, auteur arien, ne dissimule pas la fraude dont Eusèbe et Théognis usèrent dans leurs souscriptions, et il dit nettement que dans le mot *omoousion* ils insérèrent un *iota*, qui faisait omoiousion, c'est-à-dire, semblable en substance; au lieu que le premier signifie de même substance. Constantin se plaint dans une lettre que nous avons encore de s'être laissé honteusement surprendre aux artifices d'Eusèbe de Nicomédie et d'avoir fait réussir toutes choses comme ce fourbe l'avait souhaité. Ce prince bannit Arius, et le reléqua avec les prêtres de son parti dans l'Illyrie, où il demeura jusqu'après la mort de Constantia, vers l'an 330. Outre sa personne, le concile condamna aussi ses écrits, nommément sa *Thalie* et ses autres chansons; et l'empereur, joignant son autorité à celle de l'Église, déclara par un édit que tous les écrits de cet hérésiarque seraient brûlés, et que ceux qui seraient convaincus de les avoir cachés subiraient la peine de mort. L'anathème prononcé contre Arius s'étendit à tous ceux qui avaient été excommuniés par saint Alexandre, du nombre desquels étaient le diacre Euzoïus, depuis évêque arien d'Antioche, et Piste, que les ariens placèrent sur le siège d'Alexandrie. Second et Théonas eurent le même sort qu'Arius; ils furent anathématisés et déposés par un consentement universel, comme coupables de blasphèmes contre la doctrine de l'Évangile. Il n'y eut qu'eux deux qui refusèrent constamment de souscrire au Symbole de Nicée; aussi furent-ils relégués en Illyrie avec leur chef. Second ayant depuis sa déposition fait diverses ordinations pour accroître son parti, elles furent rejetées par le pape Jules. Il est remarquable que le concile de Nicée, en condamnant l'hérésie arienne, anathématisa aussi toutes celles que l'on avait vues jusque-là dans l'Église.

Après que les évêques eurent terminé ce qui regardait les ariens, ils crurent qu'il fallait aussi faire cesser le schisme des mélécians, qui divisaient l'Égypte depuis vingt-quatre ans, et fortifiaient le parti d'Arius par leur union. L'auteur de ce schisme était Mélèce, évêque d'une ville d'Égypte nommée Lycopolis, dans la Thébaïde. Comme il fut convaincu de beaucoup de crimes, et même d'avoir renoncé à la foi et sacrifié aux idoles, saint Pierre d'Alexandrie fut obligé de le déposer dans une assemblée d'évêques qu'il tint vers l'an 305. Mélèce refusa de se soumettre à cette sentence, et toutefois il n'en appela point à un autre concile, et ne se mit point en peine de donner des preuves de son innocence; mais se voyant appuyé de beaucoup de personnes, il se fit chef de parti, se sépara de la communion de l'Église, et ne cessa de charger d'injures et de calomnies saint Pierre d'Alexandrie et ses successeurs, pour couvrir la honte de sa déposition. Il disait qu'il s'était séparé de Pierre, pour l'avoir trouvé d'un avis opposé au sien touchant la réconciliation des apostats; et il l'accusait de trop d'indulgence. L'Égypte se trouva remplie de trouble et de tumulte par la tyrannie qu'il exerça contre l'Église d'Alexandrie; car il usurpa les ordinations qui appartenaient à l'évêque de cette ville. Il essaya, mais inutilement, de répandre son schisme dans la

Maréote, et il n'y eut ni prêtre, ni autres clercs qui voulussent se ranger de son parti. On assure que, quoique séparé de l'Église, il conserva la foi orthodoxe entièrement pure et inviolable, jusqu'à ce que lui et ses disciples s'étant unis avec le parti d'Arius, quelques-uns d'entre eux en suivirent les erreurs.

Le concile usa d'indulgence à l'égard de Méléce, car à la rigueur il ne méritait aucune grâce : on lui permit de demeurer dans sa ville de Lycopolis, mais sans aucun pouvoir ni d'élire, ni d'ordonner, ni de paraître pour ce sujet, ou à la campagne, ou dans aucune autre ville; en sorte qu'il n'avait que le simple titre d'évêque. Quant à ceux qu'il avait ordonnés, il fut dit qu'ils seraient réhabilités par une plus sainte imposition des mains, et admis à la communion avec l'honneur et les fonctions de leur ordre; mais à la charge de céder le rang, en chaque diocèse et en chaque Église, à ceux qui avaient été ordonnés auparavant par l'évêque Alexandre.

Le concile voulut encore que ceux qui avaient été ordonnés par Méléce n'eussent aucun pouvoir d'élire ceux qu'il leur plairait, ni d'en proposer les noms sans le consentement de l'évêque soumis à Alexandre; ce qui était nécessaire pour empêcher qu'ils ne se fortifiassent dans leur cabale. Quant à ceux au contraire qui n'avaient point pris de part au schisme, et qui étaient demeurés sans reproche dans l'Église, on leur conserva le pouvoir d'élire et de proposer les noms de ceux qui seraient dignes d'entrer dans le clergé, et généralement de faire toutes choses selon la loi ecclésiastique. Que si quelqu'un d'eux venait à mourir, on pourrait faire monter à sa place un de ceux qui auraient été reçus depuis peu, pourvu qu'il en fût trouvé digne, que le peuple le choisît, et que l'évêque d'Alexandrie confirmât l'élection. Tout cela fut accordé aux mélécians : mais pour la personne de Méléce, on défendit de lui donner aucun pouvoir ni aucune autorité, à cause de son esprit indocile et entreprenant, de peur qu'il n'excitât de nouveaux troubles. Comme il y avait encore quelque lieu de craindre qu'abusant de l'indulgence du concile, il ne vendît de nouveaux titres, et n'augmentât par des ordinations illicites le nombre des clercs de son parti, saint Alexandre lui demanda une liste des évêques qu'il disait avoir en Égypte, et des prêtres et des diacres qu'il avait tant à Alexandrie que dans le diocèse. Nous avons cette liste parmi les écrits de saint Athanase, et on y trouve au moins vingt-neuf évêques, et huit prêtres ou diacres. Ce saint parle de la réception des mélécians comme s'il l'eût désapprouvée, ajoutant qu'il n'était point nécessaire de rapporter la raison que le concile avait eue de les recevoir. L'expérience fit bien voir que leur réunion n'était qu'une feinte de leur part; car ils excitèrent de nouveaux troubles contre l'Église après la mort de saint Alexandre, et plus de cent vingt ans depuis le concile ils la troublaient encore. Méléce lui-même se choisit un successeur dans le siège de Lycopolis, contre la défense du concile; ce fut Jean, surnommé Arcaph, dont le nom se trouve dans la liste de ceux que Méléce ordonna pendant son schisme. Dans cette liste, Méléce se donne le titre d'*archevêque*, qui lui est aussi donné dans l'histoire des mélécians, rapportée par saint Épiphane.

La variété d'usages qui se trouvait dans les Églises touchant la fête de Pâques fut, comme nous l'avons déjà remarqué, un des deux principaux motifs de la convocation du concile de Nicée. Quelques provinces d'Orient, comme la Syrie, la Mésopotamie et la Cilicie, célébraient cette fête avec les Juifs le quatorzième de la lune, sans examiner si c'était le dimanche ou non. La pratique universelle de toutes les autres Églises, tant de l'Occident que du Midi, du Septentrion, et de quelques-unes de l'Orient même, était de ne la célébrer que le dimanche. Cette diversité causait beaucoup de trouble et de confusion, les uns jeûnant et demeurant dans l'affliction, tandis que les autres étaient dans le repos et dans la joie de la résurrection du Sauveur. Il arrivait même quelquefois que l'on faisait la Pâque en trois temps différents de l'année, qui commençait alors en mars, ou qu'on la faisait même deux fois dans un an, et quelquefois, par conséquent, qu'on ne la faisait point du tout : ce qui exposait l'Église à la raillerie de ses ennemis. Les papes saint Anicet et saint Victor avaient fait leurs efforts pour établir une entière uniformité sur ce point dans toutes les Églises du monde. On avait décidé dans le concile d'Arles, en 314, que cette fête serait célébrée partout en un même jour. Osius avait été chargé de la part de Constantin, de travailler dans le concile d'Alexandrie, sous saint Alexandre, à terminer les différends qui troublaient l'Orient au sujet de cette fête. Toutefois ces différends régnaient encore, et il fallut de nouveau agiter la question de la Pâque au concile de Nicée. Elle y fut mûrement examinée : et après une exacte supputation des temps, tous les évêques convinrent d'observer la Pâque en un même jour, et les Orientaux promirent de se conformer sur ce point à la pratique de Rome, de l'Égypte et de tout l'Occident. Mais le décret du concile sur cette matière fut conçu en d'autres termes que sur celle de la foi. C'est saint Athanase (*de Synod.*) qui en remarque la différence : sur la foi, on dit : Voici quelle est la foi de l'Église catholique : *Nous croyons en un seul Dieu*; et le reste du Symbole, pour montrer que ce n'était pas un règlement nouveau, mais une tradition apostolique. Aussi ne mit-on point à ce décret la date du jour ou de l'année. Sur la Pâque on dit : *Nous avons résolu ce qui suit* : pour marquer que c'était une nouvelle ordonnance, à laquelle tous devaient se soumettre. Le jour de la Pâque fut fixé au dimanche d'après le quatorzième jour de la lune, qui suivait de plus près l'équinoxe du printemps; parce que Jésus-Christ était ressuscité le dimanche qui avait

suivi de plus près la pâque des Juifs : en sorte néanmoins, que si ce XIV de la lune venait à tomber un dimanche, on devait attendre huit jours après à l'autre dimanche, pour ne pas se rencontrer avec les Juifs. Pour trouver plus aisément le premier de la lune, et ensuite son quatorzième, le concile statua que l'on se servirait du cycle de dix-neuf ans, le plus commode de tous, parce que au bout de ce terme, les nouvelles lunes reviennent, à quelque chose près, aux mêmes jours de l'année solaire. Ce cycle, que l'on nommait en grec *Ennéadécatéride*, avait été proposé longtemps auparavant par saint Anatole de Laodicée, et inventé, il y avait environ sept cent cinquante ans, par un Athénien nommé Méton, qui l'avait fait commencer avec la première année de la 87^e olympiade, 432 ans avant la naissance de Jésus Christ, l'année même du commencement de la guerre du Péloponèse entre les républiques d'Athènes et de Lacédémone. C'est ce cycle lunaire que l'on a depuis nommé le nombre d'or, parce qu'après qu'il eut été mis en usage, on s'accoutumait à marquer en lettres d'or, dans les calendriers, les jours des nouvelles lunes. Saint Jérôme attribue la composition de ce cycle à Eusèbe de Césarée, ajoutant que cet évêque en avait pris l'idée dans le Canon de saint Hippolyte, qui était de seize ans. Saint Ambroise en fait honneur aux Pères du concile de Nicée indistinctement. Mais il semble aisé d'accorder toutes ces contrariétés apparentes, en disant qu'Eusèbe de Césarée, qui avait la réputation d'un des plus savants hommes de l'Église, fut chargé par le concile d'examiner le cycle de 19 ans, inventé par Méton, et de régler sur ce cycle le jour auquel on devait célébrer la fête de Pâques. Il fut aussi arrêté dans le concile que l'Église d'Alexandrie ferait savoir tous les ans à celle de Rome en quel jour il fallait célébrer la Pâque, et que de Rome l'Église universelle, répandue par toute la terre, apprendrait le jour arrêté par l'autorité apostolique, pour la célébration de cette fête. Ainsi l'Église se trouva dans l'union et dans la paix sur ce point, aussi bien que sur celui de la foi, et l'on vit tous les chrétiens, depuis une extrémité de la terre jusqu'à l'autre, se réconcilier avec Dieu et entre eux-mêmes, s'unir ensemble pour veiller, pour chanter, pour jeûner, pour vivre dans la continence, pour offrir à Dieu le même sacrifice, enfin pour toutes les autres choses par lesquelles nous tâchons de nous rendre agréables à Dieu dans l'auguste solennité de ces saints jours. Il se trouva néanmoins dans la Mésopotamie un vieillard, nommé Audius, qui s'opposa à la réception du règlement touchant la Pâque dans son pays. Cet homme, estimé d'ailleurs pour sa probité, la pureté de sa foi et son zèle pour Dieu, s'était rendu odieux à beaucoup d'ecclésiastiques à cause de la liberté avec laquelle il les reprenait de leur luxe et de leur avarice. Les mauvais traitements qu'ils lui firent le rebutèrent, de telle sorte qu'il fit une espèce de schisme, dont les sectateurs furent nommés audiens. Attachés au rite des Juifs pour la célébration de la Pâque, ils continuèrent, nonobstant la décision du concile, à la solenniser le quatorzième jour de la lune, prétendant que c'était une tradition apostolique, dont il n'était pas permis de se départir, et accusant les Pères de Nicée de n'avoir changé l'ancienne pratique de l'Église que par la complaisance qu'ils avaient eue pour Constantin. Les évêques, le voyant obstiné dans son sentiment, le dénoncèrent à ce prince, qui le bannit en Scythie. Son absence n'ayant pas empêché que ses sectateurs ne continuassent dans leur entêtement, le concile d'Antioche tenu en 341 les obligea, sous peine d'excommunication, à se conformer au décret de Nicée touchant la célébration de la Pâque. Saint Épiphane a réfuté amplement la calomnie des audiens, et saint Chrysostome a fait voir qu'un concile presque tout composé de confesseurs du nom de Jésus Christ n'était pas capable d'abandonner une tradition apostolique, par une lâche complaisance pour Constantin.

Le concile de Nicée fit aussi plusieurs autres règlements touchant la discipline de l'Église, mais dans une session postérieure à celle où Arius fut condamné. Nous les avons encore aujourd'hui au nombre de vingt, que Théodoret appelle vingt lois de la police ecclésiastique.

Avant que les Pères du concile se séparassent, Constantin voulut qu'ils se ressentissent de la fête solennelle de la vingtième année de son règne, qui commençait le 25 juillet de l'an 325. Il les traita tous dans son palais, et fit manger les principaux avec lui, les autres à des tables placées aux deux côtés de la sienne. Ce prince, ayant remarqué que quelques-uns de ces évêques avaient l'oeil droit arraché, et appris que ce supplice avait été la récompense de la fermeté de leur foi, baisa leurs plaies, espérant tirer de cet attouchement une bénédiction particulière. On le remarque particulièrement de Paphnuce, que Constantin faisait souvent venir dans son palais, par le respect qu'il lui portait. Après le festin, il leur distribua divers présents, à proportion de leur mérite, et y ajouta des lettres, pour faire délivrer tous les ans dans chaque église une certaine quantité de blé aux ecclésiastiques et aux pauvres. Ensuite il les exhorta à la paix et à l'union, leur demanda de prier Dieu pour lui, et les laissa retourner chacun à leur Église.

Ainsi finit le concile de Nicée, devenu si célèbre dans la suite. Comme il avait été assemblé de toutes les parties du monde, il n'y en eut aucune qui ne reçût ses décrets. Ils furent approuvés dans les conciles qui se tinrent quelque temps après dans les Gaules, dans les Espagnes, à Rome, dans la Dalmatie, dans la Dardanie, dans la Macédoine, dans l'Épire, dans la Grèce, dans les îles de Crète, de Sicile, de Chypre, dans la Pamphylie, dans la Lycie, dans l'Isaurie, dans l'Égypte, dans la Libye. Les Églises de toute l'Afrique et de toute l'Italie, de la Bretagne, du Pont, de la Cappadoce, celles d'Orient, les reçurent :

enfin tous les chrétiens qui se trouvèrent dans les Indes et les autres pays les plus barbares. Les ariens seuls, et ils étaient en petit nombre, refusèrent de s'y conformer. Comme la plupart des évêques de ces provinces n'avaient pu se trouver au concile, ils crurent devoir témoigner par écrit qu'ils n'avaient point d'autre foi que celle qu'on y avait publiée, et saint Athanase dit expressément qu'il avait en mains les lettres qu'ils avaient écrites à ce sujet. On voit par les lettres synodiques des conciles tenus à Rome, dans les Gaules et dans les Espagnes, qu'ils regardaient celui de Nicée comme le seul qui méritât, dans l'Église catholique, le nom de concile; qui a élevé des trophées sur toutes les hérésies, et qui suffit seul, du jugement de saint Athanase, pour les ruiner toutes et rétablir tous les points de la foi chrétienne. Le 29 mai, ou le dimanche qui précède immédiatement la Pentecôte, l'Église fait mémoire des trois cent dix-huit évêques qui y assistèrent.

LE MONOTHÉLISIME

L'Église orthodoxe a confessé et défendu, à travers toute l'histoire, que le Christ a deux natures : divine et humaine. De même elle a proclamé qu'Il a deux volontés, en condamnant le monothélisme au concile de Latran en 649, au concile de Constantinople en 680-681 et de même au Concile œcuménique in Trullo en 691 à 692. (Volonté se disant thêlêma en grec, ce mot donnera son nom à cette doctrine.)

Afin de sauver l'homme, qui par sa volonté avait chuté au paradis, il fallait que le Sauveur soumette donc sa volonté humaine à la volonté divine.

Au Mont des oliviers, Jésus pria : «Père, si tu voulais éloigner de moi cette coupe ! Toutefois, que ma volonté ne se fasse pas, mais la tienne.» (Lc 22,42) C'est à ce moment-là que la volonté humaine s'est entièrement soumise et unie à la volonté divine. Au moment de la crucifixion, à «la neuvième heure, Jésus s'écria d'une voix forte : Eli, Eli, lama sabachthani ? c'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi M'as-tu abandonné ? (Mt 27,46) C'est alors à cet instant que la divinité se cacha afin que le Christ, comme homme, puisse mourir. Dieu ne peut mourir, étant immortel. Cependant, elle ne quitta pas le Seigneur, mais se cacha, uniquement pour laisser souffrir Celui qui est venu pour nous sauver.

L'homme créé à l'image de Dieu étant donc libre de choisir entre le bien et le mal, et libre de s'unir à Dieu ou de se replier sur lui-même, a pour vocation la déification. Cela ne se peut se faire qu'en s'unissant et en se soumettant à la volonté divine.

En Dieu il y a trois personnes et cependant il n'y a qu'une seule nature et qu'une seule volonté.

La volonté fait partie de la nature et non de la personne. Dans le Christ, Dieu-homme, il y a deux natures, donc deux volontés mais en Dieu il n'y a qu'une nature, donc une seule volonté.

Quel enseignement pour nous en cela ? Que notre volonté s'unisse parfaitement et entièrement à la volonté divine et ne constitue plus qu'une seule volonté en Dieu sans confusion ni absorption mais dans la liberté à laquelle Dieu nous a appelés. L'obstacle à cela est notre volonté propre, qui nous enferme dans le labyrinthe de nos passions, sujet sur lequel nous avons déjà écrit un autre article autrefois.

a. Cassien